

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL ET DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

Centre des Finances publiques de Troyes
17, boulevard du 1er RAM — 10000 Troyes

NOTICE TECHNIQUE — LOT N° 04 APPAREIL ÉLÉVATEUR VERTICAL PMR EXTÉRIEUR ET CHAÎNE D'ACCESSIBILITÉ

Un accès accessible complet, autonome et intégré au bâtiment existant

PRINCIPE DIRECTEUR — supprimer la rupture de niveau côté parking par un équipement extérieur clé en main et traiter les adaptations nécessaires de la chaîne de déplacement dans le périmètre du projet.

Phase PRO/DCE — Version 02 — 17 août 2026

Tableau des vérifications et versions

Version	Date	Objet de la révision	Rédaction / vérification
V01	11/08/2026	Première notice PRO/DCE : implantation, performances et interfaces de l'élévateur.	LC-Architectes / LC
V02	17/08/2026	Version synthétique pour publication, coordonnée avec le CCTP lot 04 V02 et la DPGF définitive.	LC-Architectes / LC — visa MOA

FONCTION DE LA NOTICE — Permettre au candidat de comprendre en quelques minutes la logique du lot et ses interfaces. Cette notice est un document de compréhension : elle ne se substitue ni à la Pièce 00, ni au CCTP lot 04 V02, ni à la DPGF, ni aux plans. Les prescriptions contractuelles de ces pièces prévalent.

Sommaire

Tableau des vérifications et versions.....	1
1. Fonction et implantation	2
2. Configuration et performances de référence	2
3. Un lot complet et autonome	2
4. Chaîne d'accessibilité dans le périmètre du projet.....	3
5. Interfaces et calendrier	3
6. Essais et réception.....	4

1. Fonction et implantation

Le projet crée l'accès accessible côté parking, au droit de l'entrée actuellement utilisée par les agents. L'escalier existant est conservé et reste utilisable ; l'appareil élévateur est implanté à proximité immédiate pour relier le niveau bas du parking au palier haut sans imposer une manœuvre complexe à l'usager. Le lot traite l'équipement comme un ensemble complet, depuis ses supports jusqu'à sa mise en service.

2. Configuration et performances de référence

Sujet	Exigence de compréhension
Configuration	Deux paliers, une seule course ; service opposé privilégié pour permettre l'entrée et la sortie en marche avant.
Plateforme	Objectif 1,00 x 1,40 m ; jamais inférieure au minimum réglementaire applicable.
Charge	Au moins 330 kg.
Portes	Largeur nominale 0,90 m et passage utile conforme.
Usage extérieur	Enveloppe, matériaux, joints, drainage et composants adaptés à la pluie, au gel, aux UV et à la corrosion.
Secours	Dispositifs de sécurité, batteries/retour de secours, téléalarme bidirectionnelle et procédure de dégagement.
Contrôle d'accès	Compatible avec les règles DGFIP sans empêcher un usage accessible ni les scénarios de sécurité incendie.

Le titulaire choisit le fabricant, le modèle et la technologie compatibles avec ces performances. Les propositions commerciales étudiées en amont constituent uniquement des références de faisabilité et ne désignent pas un produit imposé.

3. Un lot complet et autonome

- Relevés, sondages, recherche de réseaux et vérification des supports.
- Plans d'exécution, notes de calcul, réservations, fondations, ancrages, drainage, étanchéité et génie civil directement nécessaire à l'appareil.
- Fourniture de la gaine/enveloppe, plateforme, portes, automatismes, sécurités, éclairage, téléalarme et équipements internes.
- Transport, levage, montage, raccordement terminal, essais, contrôles de conformité, formation, DOE et maintenance initiale de douze mois.

Cette autonomie évite qu'un fabricant d'élévateur dépende d'un autre lot pour ses fondations, son drainage ou ses ouvrages supports directs. Les raccords architecturaux généraux hors emprise immédiate restent coordonnés avec le lot 02.

4. Chaîne d'accessibilité dans le périmètre du projet

L'élévateur n'est qu'un maillon de l'accès. Le titulaire réalise un diagnostic contradictoire du parcours entre l'approche du parking, le niveau bas de l'appareil, le palier haut et les circulations communes directement liées à l'accueil. Il vérifie largeurs, pentes, ressauts, manœuvres, portes, vitrages, obstacles, éclairage, guidage tactile et escalier.

Dispositif	Principe
Guidage tactile	Remplacer les dispositifs dégradés lorsque le diagnostic confirme leur nécessité ; continuité, contraste et détection à la canne.
Éveil à la vigilance	BEV distinctes du guidage aux ruptures de niveau concernées.
Escalier	Nez de marche, premières/dernières contremarches et mains courantes vérifiés et adaptés dans le périmètre.
Seuils / portes / vitrages	Petites corrections, efforts de manœuvre, marquages contrastés et suppression des obstacles dangereux.
Signalétique institutionnelle	Hors lot et hors des cinq marchés travaux ; seuls les marquages et repères directement nécessaires à l'accessibilité/sécurité de l'appareil restent compris.

5. Interfaces et calendrier

Intervenant	Interface
Lot 02	Raccords architecturaux hors emprise directe, circulations générales et finitions voisines.
Lot 03	Circuit dédié, terre, contrôle d'accès, interphonie et interfaces SSL.
Exploitant / sûreté	Droits d'accès, destinataire de la téléalarme, procédures de secours et maintenance.
Contrôleur technique	Avis sur accessibilité, sécurité, supports, conformité et mise en service.

Le titulaire lance ses relevés et études dès notification. L'objectif du DCE est une mise en service au cours du mois de mars 2027 ; le modèle proposé, son délai industriel et ses travaux supports doivent donc être intégrés au calendrier dès l'offre.

6. Essais et réception

Avant mise en service sont vérifiés les niveaux, ancrages, étanchéités, essais à vide et en charge, portes et sécurités, secours en cas de coupure, téléalarme, interphonie, contrôle d'accès, comportement à la pluie, arrêt aux paliers et parcours complet d'une personne en fauteuil depuis l'approche accessible. Une non-conformité d'accessibilité, une sécurité non testée, l'absence de communication d'urgence ou une immobilisation constituent des réserves bloquantes.